## RENDEZ-VOUS DU 29 OCTOBRE 2020 A L'EGLISE AVEC LA DRAC

(DRAC – Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France)

## <u>Présents</u> :

Madame Anne-Sylvie STERNE-RIFFE Conservatrice des Monuments Historiques DRAC

Monsieur Yvonnick FEASSON Architecte des Bâtiments de France DRAC

Pascal CAPOEN

Isabelle BUCHART

Madame Sterne-Riffe et Monsieur Feasson sont en possession de la liste des éléments classés de l'église. Un inventaire est effectué à l'aide des descriptifs, des photos sont réalisées. La liste est complète. Elle nous sera transmise très prochainement.

On revient sur la rénovation prévue du vitrail vandalisé qui sera prise en charge par l'assurance de la Mairie. L'entreprise chargée des travaux s'appelle « Les Vitraux de l'Arbalète ». Son devis a été approuvé par la DRAC. L'intervention aura lieu le vendredi 30/10 pour la prise d'empreinte et la pose de la nouvelle pièce la semaine prochaine.

On évoque le second devis qui concerne le vitrail endommagé de longue date de la chapelle. Celui-ci peut faire l'objet d'une demande de subvention.

Tous les travaux peuvent faire l'objet d'une demande de subvention. Dans le meilleur des cas, la prise en charge peut être de 80% (Soit 50% au titre de la DRAC, 30% répartis entre la région et le département.).

Nous signalons que l'entreprise MP Rénovation missionnée pour les travaux de toiture suite aux dégâts causés par une tempête va intervenir les 9 et 10 Novembre. Les dommages ont été déclarés à l'assurance et seront également pris en charge.

L'un des objets de la visite était la dangerosité de l'échelle menant au clocher et la nécessité de trouver une solution pour un accès sécure pour l'entretien annuel. Monsieur Feasson souligne le fait que le « grenier » devrait également pouvoir être visité pour des raisons évidentes de sécurité.

La procédure nécessite de confier l'étude à un architecte des bâtiments de France.

Cette étude pourrait englober un état sanitaire général de l'église qui présente de nombreux problèmes de conservation.

Cette investigation très approfondie déterminerait les priorités de rénovation.

Son coût serait d'environ 10.000 euros et peut faire l'objet d'une demande de subvention.

Au sortir du rendez-vous, nous constatons que la rénovation du caquetoire effectuée il y a quelques années n'est hélas pas satisfaisante. Le crépi se détache en plaques et il y a beaucoup de traces d'humidité.

Nous demandons conseil à Monsieur Feasson pour le positionnement d'une boîte à livres. Le mini chalet étant exclu sur le parvis de l'église et de la mairie, l'idée de Pascal de l'installer sous le porche est retenue et approuvée sous forme de deux coffres en chêne qui seraient situés de part et d'autre et pourraient servir de bancs. L'un pouvant être destiné à accueillir des livres et l'autre des dépliants touristiques du secteur.